

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 février 2023

Neutralité carbone des filières alimentaires

La Coopération Agricole adhère à France Carbon Agri

Afin d'apporter sa contribution tout à la fois à l'atteinte de la neutralité carbone du secteur agricole et à la captation de crédits carbone au profit des agriculteurs-coopérateurs, La Coopération Agricole officialise son adhésion à France Carbon Agri.

Le rôle de l'agriculture dans l'atteinte de la neutralité carbone en France relève de la responsabilité de tous les acteurs économiques de la chaîne alimentaire : producteurs, industriels, distributeurs, consommateurs. Cette adhésion s'inscrit dans l'ambition bas carbone de La Coopération Agricole de participer à la neutralité carbone nationale en 2050.

Faisant le constat irréfutable que le changement climatique impactera en premier lieu les agriculteurs et l'économie agricole, La Coopération Agricole a conduit dans ce domaine une réflexion stratégique qui guidera son action dans la prochaine décennie. Il s'agit notamment de sensibiliser et d'accompagner les agriculteurs dans la réduction de leurs émissions et l'accroissement de leur capacité de stockage de carbone (sols, haies, agroforesterie...). Dans ce cadre, Les coopératives agricoles ont déjà contribué aux trois appels d'offres en tant qu'agrégateur ou porteur de projets de crédits carbone.

France Carbon Agri accompagne déjà plus de 3 000 agriculteurs, plus de 60 développeurs de projets locaux et 50 entreprises contributrices pour conduire des projets agricoles bas carbone selon les meilleurs standards scientifiques et en conformité avec les méthodologies du Label Bas Carbone.

La décarbonation de la chaîne alimentaire étant l'affaire de tous, LCA rejoint le mandataire leader des crédits carbone agricoles aux côtés des organisations professionnelles agricoles. La volonté partagée est de massifier l'offre de crédit carbone sur ce marché en cours de structuration et de porter une voix unique afin de capter le maximum de valeur chez les agriculteurs nécessaire à rémunérer leur changement de pratiques.

« Déployées sur tous les territoires, dans toutes les productions agricoles et fortes d'un réseau de plus de 9 500 conseillers en relation quotidienne avec les agriculteurs, nos 2 100 coopératives sont un puissant levier d'accompagnement des transitions. Les crédits carbone représentent une nouvelle source de valeur potentielle pour les agriculteurs et il est dans notre mission première de leur faciliter l'accès à cette rémunération complémentaire » explique Dominique Chargé président de La Coopération Agricole.



Contacts presse

Denis Le Chatelier – 06 09 93 31 23
dlechatelier@gmail.com

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94
guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syril Giorgioni - 06 74 55 35 49
syрил.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française

La Coopération Agricole en chiffres

2 100

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 11 510 CUMA

88

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

190 000

salariés (filiales incluses)

Plus de **3/4**

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
français

93 %

des entreprises coopératives
sont des PME ou TPE

